

saurait être maintenue et les protocoles, ainsi que les sacrifices qu'ils ont nécessités, auraient été portés en pure perte.

Un coup d'oeil, que l'on jettera sur le tableau, que nous allons tracer de la situation désespérante où notre pays se trouve, justifiera aux yeux de tout homme équitable le désir que nous avons de nous soustraire à la maladie de consommation qui nous travaille.

CHAPITRE VI.

Situation de la Belgique à la fin de l'année 1831.

Pour dépeindre en peu de mots notre état actuel, l'on pourrait dire, que le gouffre révolutionnaire a à la fois englouti notre repos, nos libertés réelles et notre bien-être matériel, sans que nous ayons l'espoir d'en recouvrer jamais la plus faible partie sous le pouvoir, sous lequel une affreuse politique nous a placés et veut nous retenir. Il nous sera facile de démontrer ces vérités par les courts détails dans lesquels nous allons entrer.

Une des playes les plus profondes que la révolution ait faites à notre pays, c'est d'avoir privé de travail les classes inférieures

res et de les avoir ainsi réduites à un état de détresse tellement extrême, que quiconque possède encore de quoi vivre, ou végéter, est assiégé dans sa demeure, assailli dans les rues, ou sur les routes, par des troupes d'affamés, qui commandent plus-tôt, qu'ils ne sollicitent l'aumône; vainement la charité publique s'épuise pour soulager tant de misères; la masse en est si grande, que tous ses efforts ne sauraient y suffire. On vit donc dans de continuelles alarmes sur les excès, auxquels peuvent se livrer, à tout moment, les malheureux pressés par la faim, et sur lesquels l'autorité est sans force, parce que, dans d'autres circonstances, elle les avait elle même excités et payés, du moins beaucoup d'entre eux, pour commettre de graves désordres, et que pour cette raison elle doit les craindre et ménager, au lieu de les contenir et, le cas échéant, les faire punir. C'est ainsi que récemment des individus, traduits devant la cour d'assises d'une de nos provinces, pour avoir pillé et saccagé des maisons, dont les propriétaires étaient taxés d'Orangisme, furent condamnés chacun à *sept florins* d'amende; le Jury, tout en reconnaissant les faits comme constants, ayant déclaré: *qu'ils avaient été commis sans violence*. Ce fut sans doute alors pour la première fois que la populace a pu piller et saccager, sans user de violence. L'influence, qui a dicté ce

déni de justice est aisée à deviner, nous n'avons donc pas besoin de la désigner.

Dans une autre province on fut bien plus indulgent encore: la cour d'assises acquitta toute une troupe de pillards qui s'étaient livrés aux plus horribles excès; le jury ayant trouvé: *qu'ils avaient agi sans mauvaises intentions*. Ces exemples suffissent pour donner une idée de la sécurité dont nous jouissons sous la domination de nos régénérateurs. Un pareil état des choses n'est qu'une continuelle torture.

Pour ce qui concerne la liberté individuelle on a pu juger du sort qu'on lui réserve par le projet de la loi des suspects qu'un Séide de la congrégation avait proposé, et qui tendait à faire séquestrer ou à expulser du pays, *quiconque chercherait à nuire à la Belgique*, c'est à dire tout homme qui se plaindrait des méfaits de nos tyrans et voudrait les rendre publics. En attendant le moment opportun de reproduire cette conception, revue et augmentée, on déclare en état de siège nos principales villes qui ne sont ni investies, ni même menacées par un ennemi et par cette mesure on nous place sous l'autorité du sabre et des cours prévotales.

Quant à la liberté de la presse, les mêmes misérables, qui en avaient fait un coupe-gorge, pour renverser l'ordre public et établir leur domination sur ses ruines, la considèrent aujourd'hui comme un

supplice pour eux et livrent les écrivains et les presses qui publient leurs turpitudes tantôt à la brutalité d'une populace qu'ils soldent pour les exterminer, tantôt à la discrétion des Pachas qui font emprisonner les uns et confisquer les autres.

Ce magnifique édifice d'instruction publique, érigé avec tant de soins par le Gouvernement, et d'où sortait une masse immense de lumières et de connaissances utiles pour toutes les classes de la société, cet édifice est aujourd'hui à peu près démoli, en vertu de la liberté et de l'enseignement et, à l'heure où nous écrivons, les Jésuites établissent sur ses débris leur monopole d'instruction au profit de l'obscurantisme et de la suprématie sacerdotales.

Nos intérêts matériels sont tout aussi violemment compromis que nos intérêts moraux: quoique puissent publier de rassurant à ce sujet nos hommes à fourberies et à déceptions, qui trouvent que tout est bien, parce qu'ils se sont chargés d'or à nos dépens, nous déclarons et le pays déclare avec nous: *que notre bien-être matériel est entièrement anéanti par suite de la révolte*, et quand, en Septembre dernier, un des organes de la ligue a prétendu, qu'à l'arrivée de Léopold à Bruxelles, *des voix éclatantes avaient chanté les obsèques de la légitimité*; il aurait dû dire: *qu'elles ont célébré les funé-*

railles de notre prospérité; puisqu'en effet tout ce qu'un règne de quinze années nous avait procuré de bien-être a disparu au point, qu'on peut s'écrier avec la plus entière vérité: *tout est perdu!*

Pour combler la mesure de nos misères, nos charges publiques sont à peu près doublées, tandis que par la paralysie, dont sont frappés notre industrie et notre commerce, ainsi que par l'avilissement de la valeur des propriétés immobilières nous ne sommes plus en état d'acquitter la moitié des contributions que nous payions autrefois. S'il y avait des personnes qui auraient la simplicité de croire qu'une partie de nos maux pourra du moins se réparer encore; nous leur dirions: *que sous l'empire du principe de la révolte tout se détruit et rien ne se répare.* Et qui réparerait donc? serait-ce les hommes qui ont renversé nos institutions? non certes; ils ont reçu du génie du mal la mission de démolir; cette mission est remplie; ils ne sont pas susceptibles d'en recevoir une autre de nature opposée.

Mais, objectera-t-on peut-être: d'autres hommes, probes, instruits et capables pourraient être appelés en remplacement des démolisseurs impurs, ineptes et ignorans, qui nous gouvernent; à cette objection nous répondrions: que les hommes ne peuvent rien contre un mauvais principe

qui domine et que c'est celui-ci qu'il faut renverser, si l'on veut se sauver de ses conséquences. D'ailleurs qui empêcherait d'une part, aussi long-tems que ce principe prévaut, les Jésuites de nous dominer en définitif et de fausser, peu à peu, au moyen du monopole de l'enseignement, toutes les notions sur la véritable liberté? et de l'autre, comment, dans la position politique où nous nous trouvons placés, viendrait-on au secours de nos intérêts matériels? On avait récemment réuni une commission pour délibérer sur cette grave question. Ce ne fut qu'une nouvelle déception; car, à moins d'être frappé d'une rare stupidité, on devait savoir que dans notre état actuel nos maux sont sans remèdes.

C'était pitié d'entendre parler traités de commerce et débouchés: des traités et des débouchés! avec qui donc et par où?

La France, si elle n'a rien fait *directement* pour amener la ruine de notre industrie et de notre commerce, n'a du moins pas éprouvé des regrets quand elle l'a vue s'effectuer: C'était toujours autant de gagné sur les marchés étrangers pour son industrie aux abois, et bien certainement, sans se mettre en guerre ouverte avec celle-ci, le Gouvernement de Louis Philippe ne saurait favoriser la nôtre et se gardera donc bien de s'attirer de nouveaux embarras de ce côté-là. Tout ce qu'il pourrait faire pour nous,

ce serait faciliter la vente en France de nos fontes en cuivre, de nos bestiaux et *peut-être* de nos toiles; mais nos fers ouvrés et nos étoffes de laines et de cotons, ainsi que les plus importants de nos autres produits n'y pourront jamais être admis, parce qu'il y en a, dans ce Royaume même, surabondance. Quant aux combustibles, la France n'en tirera pas une livre de plus qu'au-paravant; elle les payera seulement moins cher, parce que notre glorieuse révolution a mis bon ordre à leur consommation chez-nous même et à leur exportation vers la Hollande.

Pour ce qui concerne l'Angleterre, nous pensons bien que personne n'aura la simplicité de croire, qu'elle n'a voulu faire mourir notre industrie et notre commerce, que pour avoir le plaisir de les voir revivre aussitôt. Toutefois nous dirons, pour l'instruction de ceux qui seraient dans l'erreur à cet égard, que le diplomate anglais, qui était accrédité près du Gouvernement provisoire insurrectionnel à Bruxelles, s'est occupé, pendant son séjour en cette ville, de l'examen de plusieurs questions tant soit peu hostiles à nos manufactures et à nos mines. Si la discrétion ne nous empêchait pas, nous pourrions bien nommer les personnes que le noble Lord avait entretenues sur ces matières.

Du reste Léopold aura soin de se rappeler, que le Roi Guillaume a encouru la défaveur de

John Bull, pour n'avoir pas voulu que les classes ouvrières de son Royaume mourussent de faim, afin de faire mieux vivre celles de l'Angleterre, et que les fabriques Anglaises prospérassent aux dépens des nôtres, et il s'abstiendra de s'exposer au même inconvénient.

Il est donc bien entendu que la Grande-Bretagne, au lieu de recevoir nos produits et d'en favoriser le débit, nous enverra les siens et que le plus grand plaisir que puissent lui faire nos fabriques, c'est de mourir bien vite.

Nous dirons relativement à la Prusse, qu'elle pourrait nous donner, sans avoir de l'intérêt à rien recevoir de nous; si elle avait de la rancune, elle pourrait se rappeler les mauvais complimens que nos ligueurs et leurs feuilles lui ont prodigués dans toutes les occasions, ainsi que les dangers auxquels les faiseurs de glorieuses révolutions ont exposé les possessions rhénanes et, dans ce cas, Elle pourrait fort bien ne pas être disposée à nous traiter amicalement sous le rapport du transit; ce qui ne serait que rendre *amitié* pour *amitié*.

Oserions-nous bien tourner nos regards vers la Hollande, vers cette Hollande, si abominablement trahie, si indignement calomniée, menacée même d'une manière atroce dans son existence par les chefs de la plus criminelle des révoltes et leurs sycophantes? sans doute le peuple Belge

n'est pas responsable en masse de tant d'abominations et d'indignités; mais ce ne serait pas avec lui que la Hollande traiterait, ce serait avec ses bourreaux, *qui dans l'occasion deviendraient aussi les siens*, qu'il faudrait entrer en négociation; ce serait leur puissance qu'il faudrait consolider, en concédant des avantages commerciaux et se préparer ainsi, Dieu sait, quels dangers pour l'avenir, de la part d'hommes sans honneur, sans foi et sans loi, pour qui la sainteté des sermens est une dérision et la trahison un système.

D'ailleurs, pourquoi la Hollande, qui n'a pas besoin de nous, s'y exposerait-elle? Ce que nous pouvons lui fournir, elle peut le tirer d'autres contrées; les sacrifices, qu'elle avait faits auparavant, étaient le résultat de son dévouement au Souverain et de son désir de cimenter l'union entre les deux pays; or ce dernier motif a cessé d'exister. Elle ne souffrira du reste jamais la libre navigation des Belges à travers ses eaux intérieures ni accordera encore des privilèges à notre industrie dans ses possessions d'outre-mer; dès lors où en serons-nous?

Pour ce qui concerne les autres Puissances, elles sont vis-à-vis de nous plus ou moins dans la même position que la Prusse: d'où il faut conclure, que le monde nous est à peu près fermé.

Tels sont les résultats d'une révolte, entreprise

par les êtres que nous venons de caractériser, comme ils le méritent: exiger, que nous en demeurerions les victimes, serait le comble de l'iniquité.

Nous convenons volontiers, que le pays n'est pas sans reproche de s'être laissé imprudemment enlacer dans les filets de ces misérables; mais il doit nous être permis aussi d'ajouter, que les Puissances, qui se sont chargées de régler notre destinée, auraient pu suivre une marche différente de celle qu'elles ont adoptée: notre conclusion finale est donc, que tout le monde a fait fausse route et *que, pour le salut de tous, il faut se presser d'en revenir pendant qu'il en est tems encore.*

En rédigeant ce Précis, nous n'avons pu, ni voulu cacher notre profonde aversion pour la révolte et ses auteurs.

D'un autre côté nous avons considéré comme une obligation d'honneur et de conscience d'exprimer notre profonde vénération et notre entière reconnaissance pour le Monarque, sous le sceptre bienfaisant duquel la Providence nous avait placés.

En exprimant ces divers sentimens, nous avons été en tout justes et vrais, comme il appartient à des gens d'honneur de l'être. Nous nous sommes du reste abstenu de citer aucun nom, pour ne pas donner à notre ouvrage une teinte de personnalité, quelque légitime et vive que soit

notre indignation contre les auteurs de nos maux et quelque grand que fut notre désir de les signaler nominativement à l'animadversion de toutes les âmes honnêtes. Libre à eux maintenant, d'exercer leur critique sur l'exposé que nous avons donné de leurs forfaits; elle nous est complètement indifférente. Notre but était d'éclairer par des faits le public sur les périls, auxquels conduisent les doctrines d'un faux libéralisme, quand elles sont mises en pratique par d'ambitieux intrigans, quelque robe qu'ils portent. Nous nourrissons l'espoir, que nos faibles efforts ne seront pas sans utilité, pour le maintien du principe d'ordre, sans lequel il ne saurait y avoir de liberté pour le peuple.

B..... le 30 Decembre 1831.

dans l'indignation contre les auteurs de nos maux
 et quelques grands noms de nos jours de la si-
 gnaler comme ils le font à l'anniversaire de son
 les les âmes honnêtes. Libre à eux maintenant
 d'arrêter leur opinion sur l'exposé que nous
 avons donné de leurs torts; elle nous est con-
 venablement indifférente. Notre but est d'éclairer
 par des faits la vérité sur les faits, auxquels
 conduisent les doctrines d'un faux libéralisme,
 quand elles sont mises en pratique par d'ambi-
 tieux intrigués. Quelque chose qu'ils fassent.
 Nous poursuivons l'exposé que nos libéraux
 ne savaient pas sans utilité, pour la nation du
 principe d'être sans lequel il ne saurait y avoir
 de liberté pour le peuple.

in the year 1831, the first volume of the
 was published in London, 1831.
 The second volume was published in 1832.
 The third volume was published in 1833.
 The fourth volume was published in 1834.
 The fifth volume was published in 1835.
 The sixth volume was published in 1836.
 The seventh volume was published in 1837.
 The eighth volume was published in 1838.
 The ninth volume was published in 1839.
 The tenth volume was published in 1840.